

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T44425
Adresse du site	9-11, avenue Saint Mandé	Hauteur	R+10 (35.27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site : 3 antennes 2G/3G/4G et 3 antennes en réserve		
Complément d'info	Site de remplacement du 2av de St Mandé (bail non renouvelé) assurant la couverture dans les quartiers de Picpus et de Bel Air nord		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/08/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/08/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	03/11/2020
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, l'opérateur souhaite renforcer son équipement antenne.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 340, 150 et 240° et de 3 antennes en réserve		
Distance des ouvrants	Entre 3 et 10m en dessous de chaque antenne	Tilts (degrés)	6°
Estimation	340 <2V/m / 150<2V/m / 240<3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à installer 3 antennes 2G/3G/4G et 3 antennes en réserve. 4 antennes seront intégrées dans 2 fausses cheminées et 2 autres antennes dans 2 faux conduits
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes.
Hauteur antennes/sol	37.47m

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐ Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en %
Crèche collective - Accueil de jeunes enfants	14 avenue de Saint-Mandé ; 75012 PARIS	13,5m	Non	70,03m	0,501	1,29%



Crèche collective
située au RDC

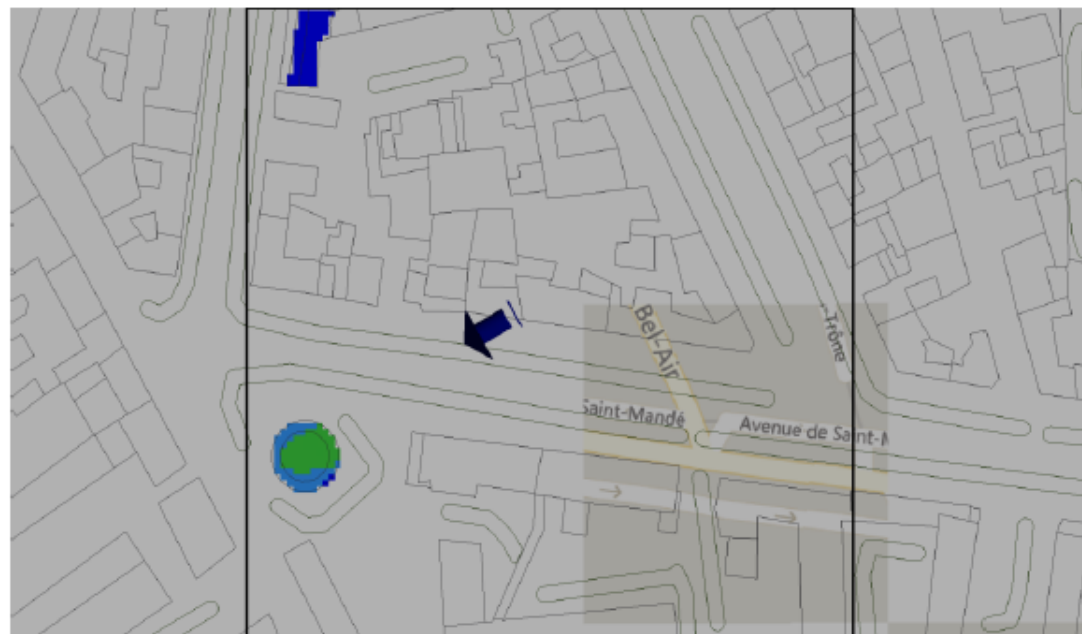


Carte du site
au regard des
hauteurs
d'immeubles
dans un rayon
de 25m autour
des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m



Légende



ESTIMATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 340°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	31.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

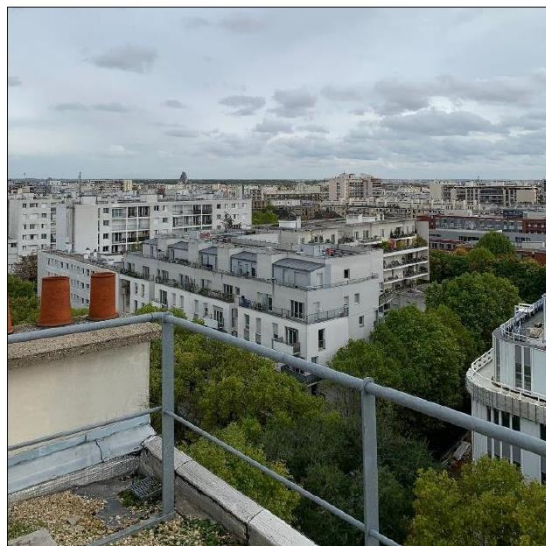


Vue des Azimuts

Azimut 340° :



Azimut 150° :



Azimut 240° :

